



FÉDÉRATION
LUXEMBOURGEOISE
DE FOOTBALL

Communiqué de presse – Pressemitteilung

Numéro : 045 – 2025/2026

Date : 12 mars 2026

RÉSILIATION DU CONTRAT DE L'ENTRAÎNEUR DE LA SÉLECTION NATIONALE DES DAMES

En date du 11 mars 2026, le Conseil d'Administration de la FLF a pris la décision de résilier avec effet immédiat le contrat signé avec Monsieur Daniel Santos, entraîneur de la sélection nationale des Dames à la suite de faits graves portés à sa connaissance.

Plusieurs signalements ont fait état de messages inappropriés adressés par l'entraîneur à certaines joueuses de l'équipe. Ces comportements, intervenant dans le cadre d'une relation d'autorité et de responsabilité, sont contraires aux valeurs éthiques et au cadre de respect exigé par la FLF.

Dès que ces éléments ont été portés à notre connaissance, nous avons agi sans délai afin de protéger les joueuses concernées et de préserver l'intégrité de l'environnement sportif. Les témoignages recueillis et la perte manifeste de confiance exprimée par les joueuses ont rendu toute collaboration impossible. En conséquence, l'entraîneur a été démis de ses fonctions avec effet immédiat.

La FLF tient à rappeler son engagement absolu en faveur d'un environnement sûr, respectueux et professionnel pour toutes les joueuses et tous les membres de la communauté sportive. La fédération souligne que les comportements portant atteinte à la dignité ne peuvent en aucun cas être tolérés et continuera à apporter son soutien aux joueuses concernées.